

Communiqué de presse

Berne, le 27 janvier 2021

Réforme LPP: pas un compromis des partenaires sociaux mais une duperie

Les syndicats et une partie de l'Union patronale suisse veulent introduire des suppléments de rente dans la prévoyance professionnelle. Leur proposition consiste en une redistribution coûteuse et contraire au système, à laquelle s'opposent une majorité des organisations patronales et les partis bourgeois. En toute logique, cette proposition a été clairement rejetée dans le cadre de la procédure de consultation. Qualifier ce modèle de compromis des partenaires sociaux est une duperie flagrante.

Lors d'un point de presse organisé aujourd'hui, l'Union syndicale suisse USS, Travail.Suisse et l'Union patronale suisse UPS tentent une nouvelle fois de vendre leur proposition de réforme de la LPP comme étant le compromis des partenaires sociaux. Il s'agit là d'une manœuvre trompeuse, délibérée et malhonnête. En tant que plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'usam a été impliquée dès le départ dans les discussions des partenaires sociaux. Et rapidement elle s'est, de manière claire et non équivoque, distanciée d'une réforme LPP basée sur l'introduction de suppléments de rente.

De nombreuses autres associations économiques de poids se sont ralliées à la position de l'usam. Parmi elles figurent aussi des membres importants de l'Union patronale suisse tels que l'Association Suisse d'Assurances ASA, la Société Suisse des Entrepreneurs SSE, GastroSuisse, HotellerieSuisse, la Swiss Retail Federation ou Employeurs Banques. Un certain nombre de petites et moyennes associations professionnelles ainsi que d'importantes sections cantonales de l'UPS sont aussi passées dans l'opposition.

Les suppléments de rente LPP doivent être refusés, car ils sont contraires au système et d'un coût exorbitant. Ils violent le principe des trois piliers et augmentent encore la redistribution au lieu de la réduire. Les suppléments forfaitaires ont en outre déjà été rejetés par le peuple dans le cadre de la votation sur le projet de prévoyance vieillesse 2020. Les suppléments de rente font donc fi de la volonté populaire.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, portable 079 285 47 09

Kurt Gfeller, vice-directeur, tél. 031 380 14 31, portable 077 525 27 87

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.